

l'horloge de la tour, pour le moment, sans allocation supplémentaire.

**CAPITAINE DU PORT DE MONTREAL.**

**M. CARVELL** demande:

1. Certains changements seront-ils effectués quant au poste de capitaine du port de Montréal?

2. Le capitaine Toussaint Bourassa sera-t-il promu à ce poste?

3. Cette dernière nomination a-t-elle été recommandée par les propriétaires de navires et autres personnes intéressées dans la navigation?

**M. HAZEN:** Le ministère n'en sait rien.

**COMMISSION CONCERNANT LA PROTECTION DES CRUSTACÉS.**

**M. J. J. HUGHES** demande:

1. Quel a été le coût de la commission nommée par le Gouvernement pour étudier la question de l'industrie des crustacés, et quel montant chacun des commissaires a-t-il reçu pour ses services?

2. Les travaux de la commission sont-ils terminés?

**M. HAZEN:**

1. I. \$9,213.72. S. Y. Wilson, \$2,120; R. O'Leary, \$2,040; J. McLean, \$1,440.

2. Oui.

**JUGE DU TERRITOIRE DU YUKON.**

**M. FOWLER** demande:

1. Qui est juge actuellement pour le territoire du Yukon?

2. Quand et à quels appointements a-t-il été nommé?

3. Quel est le chiffre de ses appointements actuels?

4. Quelle allocation reçoit-il, en sus de ses appointements, pour frais de subsistance?

5. Combien de vacances a-t-il prises depuis sa nomination, et quelle a été la durée de chacune d'elles?

6. Qui préside la cour en son absence?

7. Durant ses vacances, retire-t-il à la fois appointements et allocation de subsistance?

8. Est-il en congé actuellement?

9. Combien de juges du Yukon, mis à la retraite, retirent une pension actuellement?

10. Quelle a été la durée du service de chacun d'eux, et pour quelles raisons chacun d'eux a-t-il été mis à la retraite?

11. De combien plus élevé est actuellement dans le Yukon le prix de la vie comparative-ment à toute autre partie de l'Ouest canadien?

**M. C. J. DOHERTY:**

1. L'honorable C. D. Macaulay.

2. Le 28 juin 1902, à \$5,000.

3. \$5,000.

4. \$5,000.

5. Quatre. Pendant l'hiver de 1904-1905; du 10 septembre 1907 au 1er mars 1908; du 1er septembre 1910 au 1er juin 1911, et pendant l'hiver de 1912-1913.

6. John Black, greffier de la cour territoriale.

7. Oui.

[M. Rogers.]

8. Le ministère ne sait pas s'il est de retour.

9. Deux.

10. L'honorable C. A. Dugas, treize ans; l'honorable James Craig, douze ans. On les a mis tous deux à la retraite afin de réduire le nombre des juges de trois à un.

**CHEMIN DE FER QUEBEC-SAGUENAY.**

**M. MICHAUD** demande:

1. Est-il à la connaissance du Gouvernement que le Canadian-Northern doit acheter le chemin de fer de Québec au Saguenay?

2. Le Gouvernement va-t-il déduire du produit des \$45,000,000 de garanties le prix à être payé pour l'achat de ce chemin de fer?

3. Le Gouvernement a-t-il pris connaissance de la rumeur publique à l'effet que le Canadian-Northern va acquérir le chemin de fer de Québec au Saguenay si la garantie demandée lui est accordée par le Gouvernement?

**M. BORDEN:** La réponse à cette question est négative.

**BUREAU DE POSTE DE NORTH-RIVERSIDE.**

**M. SINCLAIR** demande:

A-t-on demandé à l'inspecteur des postes de la Nouvelle-Ecosse un rapport au sujet du remplacement de Charles McPherson par Jas R. McPherson comme receveur de la poste à North-Riverside, et dans l'affirmative, ce rapport était-il favorable?

**M. PELLETIER:** Non, il n'a pas reçu ordre de faire rapport et il n'y avait pas besoin de rapport, non plus, car il s'agissait d'annuler une nomination faite par le Gouvernement précédent après les élections où il fut défait.

**FETE VICTORIA.—AJOURNEMENT.**

**M. BORDEN** (premier ministre) propose:

Que lorsque la Chambre s'ajournera le samedi, 23 du courant, elle soit et demeure ajournée jusqu'au mardi, 26 du courant.

La motion est adoptée.

**IMMIGRANTS VENANT DE L'INDE.**

**M. OLIVER:** Monsieur l'Orateur, nombre d'immigrants venant de l'Inde sont sur le point de débarquer à Vancouver. Le public se demande comment on va les traiter. Quels ordres le Gouvernement a-t-il donnés à ses fonctionnaires, à ce sujet?

**M. BORDEN** (premier ministre): Je l'ignore, bien qu'on puisse en avoir donnés. Mais il n'y a qu'une chose à faire en pareil cas, c'est d'appliquer la loi en vigueur.

**EXPROPRIATION DU CARSLAKE.**

**Sir WILFRID LAURIER:** Le Gouvernement a-t-il décidé d'acheter le Carslake, de Montréal?